

Les yods fluctuants dans la morphologie du verbe français

Yves Charles Morin
Université de Montréal

Ce travail examine le statut grammatical du yod fluctuant dans la morphologie du verbe français et les implications théoriques soulevées par son analyse*. Il s'agit du yod qui alterne avec Ø dans le paradigme de verbes comme VOIR: (*vous*) *voyez* [vwajɛ] ∞ (*il*) *voit* [vwa]. Le plus souvent, ce yod ne reçoit qu'un traitement rapide (parfois limité à une petite note de bas de page) dans les analyses morphophonologiques du verbe français, où il est le plus souvent traité comme une consonne épenthétique insérée entre le radical /vwa/ et la voyelle d'une désinence suivante. Nous verrons qu'au contraire, on doit l'analyser de la même manière que les autres consonnes fluctuantes, p. ex. le [m] de (*vous*) *dormez* [dɔʁmɛ], qui ont fait l'objet d'une grande attention et pour lesquelles de nombreux outils théoriques ont été élaborés.

Van den Eynde et Blanche-Benveniste (1970: 406) dans leur analyse de la flexion du verbe français expriment ainsi les objectifs de la linguistique structurale: « Le but de toute analyse est d'arriver à décrire une multitude de formes en partant d'un nombre restreint d'éléments et de règles de combinaison entre ces éléments, qui permettent de présenter ces formes comme "prédictibles" ». Les analyses structurales de la flexion verbale ne s'intéressaient pas directement aux rapports entre les grammaires (représentations et règles) qu'elles dégageaient et les opérations mentales du sujet parlant, à l'exception notable de celle de Martinet (1958 [1969]). Les premières analyses génératives (p. ex. Schane 1968) n'étaient pas fondamentalement différentes en esprit des analyses antérieures, même si l'objectif avoué incluait la description des grammaires mentales. L'étude de Paradis et El Fenne (1995) se veut résolument mentaliste: ces auteures font état d'implications cognitives qu'elles soumettent à la vérification expérimentale à l'aide de tests psycholinguistiques.

Ces analyses ne sont pas que descriptives. Elles ont aussi souvent pour but d'illustrer les principes et les méthodes d'analyse d'un modèle théorique particulier. Les chercheurs — tout en se conformant aux conceptions théoriques générales qu'ils retiennent sur l'architecture des grammaires — sont souvent conduits à créer ou à modifier certains outils d'analyse qui peuvent soit avoir une portée universelle, soit être spécifiques à certaines langues.

Le système verbal du français sert souvent de banc d'essai pour la mise au point d'outils théoriques parce qu'il est relativement riche et que son fonctionnement est bien connu de la communauté scientifique. Les chercheurs peuvent ainsi présenter leur analyse sans préciser les sources de leurs données, ni même parfois les généralisations qui fondent leurs analyses. Les faits de prononciation sont tenus pour acquis et la variabilité y est inexistante ou évacuée (*cf.* Van den Eynde et Blanche-Benveniste 1970:415). Quand une référence empirique est donnée, ce peut être des ouvrages normatifs héritiers de la tradition des Bescherelle (1842 à 1878), ouvrages — rappelons-le — ne précisant que la graphie conventionnelle des formes, et non la prononciation. Il est vrai que les manuels

* C'est avec une infinie tristesse que j'offre cette étude à la mémoire de Danielle Corbin. La recherche présentée ici a été subventionnée en partie par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Fonds F.C.A.R. du gouvernement du Québec.

normatifs plus récents qui décrivent la prononciation des formes verbales ne sont guère plus informatifs. Ils ne donnent le plus souvent qu'un style, l'« écrit oralisé », dont la prononciation le plus souvent se déduit de la graphie.

Cette pratique n'invalide pas nécessairement les résultats. Dans certains cas, une attention plus précise aux faits de prononciation aurait néanmoins permis une appréciation plus juste du système verbal du français et évité des généralisations abusives.

1. Les consonnes fluctuantes des radicaux verbaux dans la morphologie du verbe français

	présent de l'indicatif	présent du subjonctif	imparfait de l'indicatif	présent du conditionnel
sg	dɔʁ	dɔʁm	dɔʁm-ɛ	dɔʁm-i-ɛ-ɛ
1pl	dɔʁm-ɔ̃	dɔʁm-j-ɔ̃	dɔʁm-j-ɔ̃	dɔʁm-i-ɛ-j-ɔ̃
2pl	dɔʁm-e	dɔʁm-j-e	dɔʁm-j-e	dɔʁm-i-ɛ-j-e
3pl	dɔʁm	dɔʁm	dɔʁm-ɛ	dɔʁm-i-ɛ-ɛ

Tableau 1. Le paradigme type: le verbe DORMIR

Comme le montre le tableau 1, on peut décrire la plupart des formes finies du verbe DORMIR en partant d'un radical [dɔʁm] qu'on appelle long (par opposition au radical court [dɔʁ] des trois formes du singulier du présent de l'indicatif) en y ajoutant diverses désinences. Les formes du singulier et la 3pl des présents de l'indicatif et du subjonctif, cependant — que nous appellerons les *formes fortes* du verbe par opposition aux *formes faibles* — se limitent à des radicaux nus (sans désinence). Le radical long [dɔʁm] est utilisé pour les formes fortes du subjonctif et de la 3pl de l'indicatif. Les trois formes fortes du singulier de l'indicatif font appel au radical court [dɔʁ], obtenu par troncation de la consonne finale du radical long.

La même relation formelle entre des radicaux longs et courts vaut pour un grand nombre d'autres verbes et fait intervenir d'autres consonnes fluctuantes que [m], p. ex. [t] pour BATTRE: (*il*) bat [ba] ∞ (*ils*) battent [bat], ou [v] pour VIVRE: (*il*) vit [vi] ∞ (*ils*) vivent [viv]. La distribution des radicaux longs et courts peut varier selon les verbes, p. ex., le futur de VIVRE est construit à partir du radical long: (*ils*) vivent [viv] ∞ (*ils*) vivront [vivɔ̃], mais celui de ÉCRIRE à partir du radical court: (*ils*) écrivent [ekʁiv] ∞ (*ils*) écriront [ekʁivɔ̃]. Dans tous les cas, le radical court s'observe aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif.

De nombreuses descriptions ont été faites des consonnes fluctuantes, pratiquement toutes dans une perspective morphématique, c'est-à-dire où les mots-formes peuvent être découpés en morphes permettant de faire ressortir un radical et le cas échéant des désinences, comme dans la présentation que nous venons de faire. L'analyse morphématique typique du verbe est la suivante: « Tout verbe français se conjugue en ajoutant les désinences [...] à un radical ou thème » (Martinet 1958 [1969: 101]); les radicaux et les désinences peuvent varier considérablement selon les analyses. Les analyses morphématiques peuvent être morphophonologiques ou distributionnelles.

Les analyses morphophonologiques du verbe français sont de loin les plus nombreuses. Dans celles-ci, la distinction entre radicaux longs et radicaux courts n'existe pas au niveau de la représentation formelle où se fait la combinaison (certains parlent de « syntaxe ») des radicaux et des désinences. À ce niveau, les formes verbales sont toutes construites sur le radical long, dont la consonne finale cependant peut ou non être activée au niveau des représentations phonologiques ou phonétiques. Ainsi pour le verbe

DORMIR, la 3sg (*il*) *dort* [dɔʁ], aussi bien que la 3pl (*ils*) *dorment* [dɔʁm], sont construites à partir du même radical °dɔʁm (aussi noté //dɔʁm//, /dɔʁm/..., selon les conventions propres aux différentes théories pour indiquer le niveau de représentation pertinent). Les mécanismes proposés pour rendre compte de l'activation ou la désactivation de la consonne finale sont multiples et variés: morphèmes soustractifs, prosodies (au sens firthien), consonnes latentes, consonnes flottantes, règles de troncation, satisfaction optimale de contraintes, etc. Pour la discussion, j'utiliserai le terme de consonne latente pour *toutes* les analyses morphophonologiques et je mettrai cette consonne entre accolades dans la représentation morphophonologique, ainsi °dɔʁ{m} pour DORMIR et °ba{t} pour BATTRE¹.

Les analyses distributionnelles sont plus rares et se divisent en deux classes selon qu'elles font intervenir ou non une consonne thématique. Dans la première, la consonne flottante des analyses précédentes est un suffixe thématique (ou marqueur de classe morphologique). Ainsi, p. ex., (*il*) *dort* [dɔʁ], (*vous*) *dormez* [dɔʁ+m+e], *ils dorment* [dɔʁ+m], sont construits à partir du radical unique /dɔʁ/, auquel on ajoute la consonne thématique /m/ à certains tiroirs de la conjugaison, puis, le cas échéant, certaines désinences (cf. Marty 1971 pour une démarche de ce type, et probablement aussi Kilani-Schoch et Dressler 2002: 303).

Dans la seconde, les radicaux longs et courts sont des morphes distincts non décomposés. Martinet (1958 [1969], 1979) en particulier a proposé une analyse de ce type, qui constitue l'analyse distributionnelle la plus connue et probablement la plus influente (en particulier par ses transpositions didactiques). C'est une analyse que l'on peut qualifier de paradigmatique: il y a trois paradigmes principaux pour la distribution des radicaux courts et longs (verbes de type A, B ou C, 1969: 105). Il n'y a pas de relations directes entre *la forme* du radical court et celle du radical long d'un même verbe, autres qu'historiques. La stabilité des distributions historiques, cependant, peut avoir un fondement fonctionnel: on ne s'attend pas à ce que le verbe CUIRE passe du paradigme B au paradigme A (celui de BATTRE) qui ferait apparaître un infinitif *[kʷizʁ] dont la terminaison « est imprononçable en français » (1969: 106). Martinet n'exclut pas l'existence de liens lexicaux entre les représentations phonologiques des radicaux d'un même verbe ou entre l'ensemble des radicaux et les désinences². Ces liens joueraient un rôle important lors de l'apprentissage de la langue et seraient responsables des innovations; ils ne relèvent cependant ni de la morphologie ni de la phonologie³. J'ai moi-même exploré la possibilité d'un autre type d'analyse distributionnelle, cette fois non paradigmatique et implicative (Morin 1987). Cette analyse incorporerait directement dans l'analyse morphologique un certain nombre de liens lexicaux, ayant la forme de valeurs par défaut et de relations d'implication entre les radicaux.

¹ Le plus souvent, les analyses morphophonologiques examinent aussi les alternances vocaliques du type (*il*) *veut* [vø], (*vous*) *voulez* [vule], (*ils*) *veulent* [vœl], dont il ne sera cependant pas question ici.

² Martinet utilise le terme « solidarité des différentes formes d'un paradigme » pour renvoyer au réseau des liens qui unissent ces formes.

³ Paradis et El Fenne semblent ne pas comprendre les enjeux théoriques opposant les différents modèles. Elles font une lecture des plus surprenantes des analyses distributionnelles à travers leur prisme morphophonologique et, en particulier, attribuent à Martinet des positions que celui-ci n'a jamais cessé de combattre (cf. Martinet 1965). Selon ces auteures, « Martinet (1969) proposes two phonotactic constraints [...] *mr [...] and *izr, which causes the *deletion* [sic] of the fricative [as in *lire* /liz-ʁ/ > [liʁ]] » (Paradis et El Fenne 1995: 196–197). On a vu *supra* ce que dit Martinet à ce propos. Plus généralement, on se méfierait de *toutes* les interprétations morphophonologiques que font ces auteures des travaux qu'elles examinent.

Il règne une très grande part d'arbitraire dans tous les découpages qui ont été proposés. Après un siècle d'analyse ou presque, aucun consensus ne semble près de se dégager. Le problème pourrait très bien provenir du modèle morphématique lui-même. Les modèles analogiques récents adoptant l'hypothèse que la morphologie se confond avec l'ensemble des liens lexicaux (ceux-là même que Martinet excluait de la morphologie), en faisant l'économie d'un mécanisme de conjugaison, n'ont pas ce problème. Les formes verbales apprises sont enregistrées intégralement dans le lexique mental, sans découpage et reliées les unes aux autres par un réseau de liens plus ou moins étroits (cf. Bybee 2001). La compréhension et la production de formes nouvelles se fait grâce à des procédés analogiques activés par ces liens. Les notions de radical et de désinences peuvent être redéfinies (dans le métalangage) à partir des liens unissant les segments phoniques à l'intérieur d'un même mot, sans exiger un découpage unique; ainsi la consonne finale de la 3pl (*ils lisent* [liz]) pourra simultanément être interprétée comme partie d'un radical [liz] — le même que dans la 2pl (*vous lisez* [lize]) — et comme marque désinentielle de 3pl, par rapport au radical court [li] de la forme forte de 3sg (*il lit* [li]) (cf. Morin 1998). Cette réinterprétation des découpages morphologiques ne jouera pas de rôle essentiel dans cet article.

2. Les yods fluctuants des radicaux verbaux

2.1 Les analyses avec yod épenthétique

Si vous ouvrez un manuel quelconque⁴ présentant les formes conjuguées du français « parlé » (ou « oral »), il est très vraisemblable que vous y verrez des formes du présent de l'indicatif semblables à celles des tableaux 2a et 2b, qui mettent en évidence trois distributions pour les yods fluctuants: (1) les verbes dont l'infinitif se termine par *-ayer* (du type PAYER), (2) le verbe BOUILLIR et (3) l'ensemble des autres verbes. Il est cependant traditionnel de dire que les premiers ont deux conjugaisons, une totalement régulière avec un yod fixe (PAYER 1) apparaissant à toutes les formes, et l'autre avec un yod fluctuant (PAYER 2) ayant la même distribution que BROUER, ESSUYER, etc. Il ne reste donc que deux classes de verbes ayant un yod fluctuant: la classe générale où le yod ne s'observe que dans les formes faibles suivies d'une désinence commençant par une voyelle et, isolé, BOUILLIR où le yod s'observe aussi à la 3pl du présent de l'indicatif et aux formes fortes du subjonctif.

Les analyses morphophonologiques s'accordent généralement pour donner au yod fluctuant de BOUILLIR le même statut que celui des consonnes latentes {m} et {t} de DORMIR et MENTIR, dont les distributions sont identiques, c'est-à-dire qu'elles l'analysent comme une consonne *latente* {j} du radical °bu{j}. Les solutions sont partagées pour les autres yods fluctuants selon l'origine historique du yod: (1) yod ancien pour les verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE et ENNUYER/FUIR et (2) yod récent pour les verbes du type CRIER/RIRE.

	PAYER 1	PAYER 2	BROUER	ESSUYER	CRIER
sg	pej	pe	bɔwa	esɥi	kɛi
1pl	pejɔ̃	pejɔ̃	bɔwajɔ̃	esɥijɔ̃	kɛijɔ̃
2pl	peje	peje	bɔwaje	esɥije	kɛije
3pl	pej	pe	bɔwa	esɥi	kɛi

Tableau 2a. Verbes en *-er* avec yod fluctuant

⁴ Cf. Bouix-Leeman *et al.* (1980), Lerond (1980), Le Goffic (1997), Pouradier Duteil (1997), Sctrick et Armant (1986), Warnant (1962, 1987).

	BOUILLIR	EXTRAIRE	CROIRE	FUIR	RIRE
sg	bu	ɛkstɤ	kɤwa	fɥi	ɤi
1pl	bujɔ̃	ɛkstɤɛjɔ̃	kɤwajɔ̃	fɥijɔ̃	ɤijɔ̃
2pl	bujɛ	ɛkstɤɛjɛ	kɤwajɛ	fɥijɛ	ɤijɛ
3pl	buj	ɛkstɤ	kɤwa	fɥi	ɤi

Tableau 2b. Verbes en *-r, -re, -ir* avec yod fluctuant

Dans les toutes premières analyses morphophonologiques du verbe français, les yods fluctuants anciens étaient des segments latents au même titre que le {m} de DORMIR (Hall⁵ 1948: §2.314; Trager⁶ 1944: §§2.1, 4.13; 1955: §§4.102, 4.210, 4.330) — les yods fluctuants récents pouvaient être épenthétiques ou latents selon des critères qui ne sont pas toujours très clairs (cf. Trager 1955: §§4.101). Généralement, cependant, les yods fluctuants sont analysés comme des *consonnes épenthétiques*⁷. Il existerait dans la phonologie du français un procédé général d'épenthèse de yod ayant pour effet de briser les suites vocaliques commençant par une voyelle antérieure ou centrale [i, ɛ, a], mais non ceux qui commencent par la voyelle [e], puisque dans les mêmes usages normés, l'on dit (*nous*) *créons* [kɤɛɔ̃], (*vous*) *créez* [kɤɛɛ] sans yod intercalaire.

Bien que les auteurs soient souvent avares d'explications, ce semble être pour des raisons générales de symétrie des distributions, d'économie ou d'élégance des descriptions qu'on écarte la solution par consonne latente. Si le radical des verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE et ENNUYER/FUIR se terminait par une consonne latente {j}, il faudrait définir des règles d'activation spécifiques à cette classe de conjugaison dont les consonnes latentes ne sont pas activées dans les mêmes contextes que celles de °bu{j} 'bouillir' ou de °dɔɤ{m} 'dormir'.

L'analyse par épenthèse est cependant tout à fait *ad hoc*. On comprend mal qu'un procédé phonologique vaille pour [i, ɛ, a] et non pour la voyelle [e] qui est intermédiaire entre [i] et [ɛ]⁸. De plus, les suites vocaliques que l'épenthèse est censée briser ne sont pas inconnues en français, comme dans *souahéli* [swaeli], *pharaon* [faɤaɔ̃], *Aglaé*

⁵ L'analyse de Hall, cependant, présuppose que tous les yods flottants ont la même distribution que celui de BOUILLIR, cf. la représentation /ãvwaj/ du radical de ENVOYER, § 2.314 et les règles §2.343.3 pour la réalisation de la 3pl, qui produisent la 3pl [ãvwaj]. Cela semble correspondre à l'usage décrit par Michaelis et Passy (1897), comme nous verrons.

⁶ Trager (1955) choisit d'avoir des segments latents distincts pour le yod fluctuant de BOUILLIR et celui des autres verbes.

⁷ Benguerel (1968: 44), El Fenne (1994: 197–198), Félice (1950: 12), Gertner (1973: 30, 31), Isaac (1985: 333–334), Le Goffic (1997: 59, 129), Paradis et El Fenne (1995: 199n24), Schane (1968: 113, 150n29), Swiggers & Van den Eynde (1987: 240n28), Tranel (1987: 120), Van den Eynde et Blanche-Benveniste (1970: 410). L'analyse, essentiellement distributionnelle de Benguerel, ne fait cependant qu'exceptionnellement appel à ce genre d'épenthèse. La présentation de Le Goffic (1997: 129) pourrait laisser croire qu'il postule un « radical ... [vwaj] (voy-) devant voyelle accentuée » pour décrire les usages normés; il précise plus bas cependant: « Le radical [vwa] fournit la totalité du présent (avec [j] de transition devant voyelle) »; cet auteur hésite cependant sur l'interprétation à donner à ce [j]: « De fait, étymologie aidant, le [j] (présenté ci-dessus [dans les usages normés] comme un yod de transition) pourrait être considéré comme une consonne appartenant au radical, et tronquée à certaines formes, si ce n'est que sa troncature s'étend à la personne 6 du présent et au futur, ce qui n'est pas le cas général » (Le Goffic 1997: 69).

⁸ Gertner (1973: 30, 31) insiste pour dire que l'épenthèse après [i], p. ex. pour APPUYER, est distincte de celle que l'on observe après les autres voyelles. Il s'agit d'une simple stipulation. De plus, nous verrons (§ 2.2) qu'au tournant du siècle, l'épenthèse après [i] dans des verbes comme APPUYER (alors absente des verbes comme CRIER) pouvait être aussi peu motivée phonétiquement que les autres.

[aglae], ou même dans la conjugaison du verbe CRÉER, dont la voyelle du radical est [ɛ] pour de nombreux locuteurs parisiens (parmi d'autres), qui disent (*il*) *crée* [kʁɛ] et (*il*) *créait* [kʁɛɛ] sans pour autant insérer de yod.

D'autre part, l'épenthèse s'observe aussi, dans certains styles, devant les désinences verbales *-ions*, *-iez* [jɔ̃, je] de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif qui commencent déjà par un yod, comme dans (*vous*) *noyiez* [nwajje]. L'épenthèse ne s'observe pas, cependant, devant la terminaison *-ier* [je] servant à dériver les noms d'arbre à partir de celui de son fruit. Le nom *noyer* /nwa+je/, dérivé de *noix* [nwa], se prononce [nwaje], et jamais *[nwajje]. Elle ne s'observe pas non plus dans le style de la conversation courante devant les mêmes désinences verbales (*vous*) *noyiez* [nwaje]. Il semble difficile d'invoquer la nécessité d'une épenthèse devant [jɔ̃, je] qui ne s'observe jamais dans les noms et seulement de manière variable dans les verbes.

Ces contre-exemples à l'analyse par épenthèse offriront peu de résistances aux formalistes aguerris. Chacun selon son modèle théorique favori trouvera les meilleurs arguments du monde qui expliquent pourquoi l'épenthèse ne se produit pas dans de tels cas — ou décrètera qu'il s'agit de simples exceptions aux véritables régularités fondamentales qu'il convient de retenir.

Les défenseurs de l'analyse par épenthèse devraient néanmoins avoir beaucoup plus de difficultés à modéliser la grammaire des locuteurs qui ne distinguent pas [e] et [ɛ] dans leur système phonologique, comme c'est le cas (entre autres) de nombreux locuteurs des français méridionaux. Pour ceux-ci, la voyelle finale du radical de EXTRAIRE (frm. (*il*) *extrait* [ɛ(k)stre]) est la même que celle de CRÉER (frm. (*il*) *crée* [kre]). On ne saurait expliquer pourquoi la voyelle [e] du premier et non celle du second déclenche l'épenthèse dans des contextes identiques: frm. (*il*) *extrayait* [es(k)treje], mais (*il*) *créait* [kree]).

2.2 Les usages de la région lyonnaise

Alors qu'au milieu du XVI^e siècle, l'usage de Peletier, originaire du Mans, préfigure déjà celui qui apparaît dans les tableaux 2a et 2b, celui de Meigret, originaire de Lyon, connaît des yods partout où le radical était alors suivi d'une voyelle, y compris d'un chva. Bien que nos données soient encore très lacunaires, il semble bien que cet usage se soit en partie conservé dans certains français de la zone d'influence culturelle de Lyon, en particulier dans les basilectes Lausannois⁹, où le yod peut apparaître non seulement dans (*il/ils*) *déploie/déploient* [deplwaj], (*ils*) *croient* [kʁwaj], mais aussi dans (*il/ils*) *scie/scient* [sij]. Le yod y est fixe pour les verbes dont l'infinitif se termine par *-er* (comme PAYER 1 dans le tableau 2a). Il n'est fluctuant que pour les verbes du type EXTRAIRE, CROIRE, FUIR et RIRE, dont les infinitifs se terminent par *-r(e)*. Le yod fluctuant de ces verbes a la même distribution régulière que les consonnes latentes de °bu{j} 'bouillir', °dɔʁ{m} 'dormir', ou °ba{t} 'battre'.

Benguerel, originaire de Lausanne, décrit ainsi la variété dont il rend compte: « The language whose verbal forms are studied here is Standard Spoken French, as normally used by educated persons in France and in adjacent regions of Belgium and Switzerland. It is not claimed that the study accounts for all variations which may be encountered either in very fast or in very slow speech » (1968: 9). Il semble décrire son propre usage introspectif de la norme où transparaissent certains usages basilectaux. Les verbes du type PAYER ont un yod fixe (comme PAYER 1 dans le tableau 2a) et les formes fortes des verbes du type BROUER, ESSUYER, CRIER n'ont pas de yod. Le yod fluctuant basilectal n'apparaît qu'avec les verbes dont l'infinitif ne se termine pas par *-er*. L'auteur les note à

⁹ Je tiens à remercier chaleureusement Marianne Kilani-Schoch et Pierre Knech pour avoir bien voulu compléter mes observations sur ces usages — j'espère ne pas avoir trop déformé leurs propos.

la 3pl du présent de l'indicatif et dans les formes du subjonctif des verbes VOIR, ASSEOIR, SURSEOIR (p. 45), FUIR (p. 35), ENFUIR (p. 67), RIRE, TRAIRE (p. 55), d'où des oppositions du type (*il*) *voit* [vwa] ~ (*ils*) *voient* [vwaj] et (*il*) *rit* [ri] ~ (*il*) *rient* [rij]. La conjugaison qu'il retient pour les verbes CROIRE, POURVOIR et PRÉVOIR (p. 43), cependant, est conforme à la norme des manuels, p. ex. (*il/ils*) *croit/croient* [kʁwa]¹⁰.

Les travaux de Martinet sur la morphologie verbale laissent transparaître un usage voisin du précédent. On sait que cet auteur, comme il l'a admis lui-même, a tendance à décrire son propre usage — riche en traits savoyards (cf. Morin 2000: 97, 107n10, 110–111, 124n35). Les observations qu'il consigne dans ses travaux pourraient bien aussi fournir un témoignage des usages de la zone d'influence culturelle de Lyon.

Martinet note un yod final à la 3pl de RIRE et SOURIRE, et indirectement de FUIR « en face de 3sg [il ʁi], on doit avoir le plus souvent [nu ʁij-ɔ̃] et, moins fréquemment sans doute, 3pl [il ʁij] de telle sorte que le paradigme se confond en fait avec celui de *fuir* » (1958 [1969: 102]). Il fait des observations semblables pour le subjonctif de TRAIRE: « *Traire* et les verbes de la même famille seraient conformes au type B [= paradigme de CUIRE] si était 'correcte' une phrase comme [il fo kʁə la tʁɛj] qui vient *fort naturellement* » (1958 [1969: 112], c'est moi qui souligne). Dans un ouvrage plus récent, il relève un yod final à la 3pl des verbes TRAIRE, ASSEOIR, FUIR « chez beaucoup d'enfants et quelques adultes » (Martinet 1979: 88), ainsi que des formes fortes du subjonctif de VOIR: « chez beaucoup d'enfants et certains adultes, 1, 2, 3, 3pl se distinguent, au subjonctif, par la prononciation du /-j/ final du monème verbal: [ki vwaj] *qu'il voie*, en face de [i vwa] *il voit* » (1979: 116).

Sans les présenter comme des usages généraux, il reconnaît que l'emploi du yod dans certaines des formes fortes des verbes précédents est naturel, au moins pour « certains adultes ». Pour les verbes dont l'infinitif se termine par *-er*, cependant, il condamne assez directement l'usage des yods des formes fortes aussi bien au singulier de l'indicatif qu'à la 3pl des verbes APPUYER et PRIER, donnant « des formes *incorrectes* assez fréquentes » (1958 [1969: 103], c'est moi qui souligne), et des verbes NETTOYER et ENVOYER, ayant « des formes analogiques comme [i netwaj] et [il ãvwaj], très fréquentes aussi bien chez les enfants que chez les adultes *peu cultivés* » (1958 [1969: 103], c'est moi qui souligne — on notera l'absence de liaison [z] dans le dernier exemple, qui renvoie certainement à un singulier *il envoie*).

2.3 Le témoignage de Passy au tournant du XX^e siècle

L'usage retenu par Michaelis et Passy (1897) au tournant du XX^e siècle fait aussi apparaître des yods en finale des formes fortes, dans des conditions cependant assez différentes des usages modernes de la région lyonnaise. Ce dictionnaire note probablement l'usage *ordinaire* de la bourgeoisie parisienne à cette époque (les puristes ont souvent reproché le parti pris « populiste » de l'enseignement de Passy, qui ne se cantonnait pas au style de la conversation distinguée comme ceux-ci l'auraient voulu) et, dans une certaine mesure, de la langue populaire.

D'un côté, cet usage est relativement conservateur. Il ne connaît pas nécessairement de yod épenthétique entre [i] et une voyelle suivante, en particulier dans la conjugaison des verbes du type CRIER. Ainsi, on y fait une distinction entre *ennuyer* [ã'nɥije] où le yod est obligatoire¹¹ et *plier* [plie] où il ne l'est pas. Le yod fluctuant dans les variétés

¹⁰ Frei (1929: 76) note le rôle morphologique du yod fluctuant pour les verbes CROIRE et VOIR dans la langue populaire. Les exemples retenus sont compatibles aussi bien avec les usages de la région lyonnaise que ceux de la région parisienne (cf. *infra*).

¹¹ Le yod de *ennuyer* [ã'nɥije] est issu d'un changement analogique, non d'un changement phonétique, probablement au XVI^e siècle, en remplacement de la forme ancienne [ã'nyje].

conservatrices du français de cette époque ne peut donc s'expliquer naturellement comme le résultat d'une épenthèse, puisque celle-ci ne s'observe pas ailleurs dans des contextes très semblables, cf. aussi les mots savants *quia* [kɥia], *quiétude* [kɥietyd] ou *requiem* [rekɥiem], qui ne requièrent pas le yod épenthétique dans le contexte [ɥi—V]. Plus d'un demi-siècle plus tard, Martinet (1958 [1969: 102–103]) fait état de distinctions semblables à celles de Passy, avec un yod obligatoire dans les formes du type *fuyons* [fɥijɔ̃], *appuyons* [apɥijɔ̃], mais non dans *riens* [riɔ̃] ou *prions* [priɔ̃].

Si l'on refuse les analyses *ad hoc*, on conclura — pour le moins — que dans les variétés conservatrices du français, le yod fluctuant des verbes du type ENNUYER/FUIR n'était pas plus épenthétique que les consonnes fluctuantes de BOUILLIR, DORMIR ou BATTRE, et devrait être analysé comme une consonne flottante (si c'est là la solution adoptée pour ces autres verbes), mais dont les conditions d'activations peuvent parfois être différentes. Si l'on admet ce genre de solution, les considérations de symétrie des distributions, d'économie ou d'élégance des descriptions conduisent à donner la même analyse au yod fluctuant des verbes du type PAYER/EXTRAIRE et NOYER/CROIRE.

	<i>payer</i>	<i>employer</i>	<i>essuyer</i>	<i>crier</i>
sg	pɛ	ãplwa	esɥi	kɾi
1pl	pejɔ̃	ãplwajɔ̃	esɥijɔ̃	kɾiɔ̃
2pl	peje	ãplwaje	esɥije	kɾie
3pl	pej	ãplwaj	esɥij	kɾi

Tableau 3a. Verbes en *-er* avec yod fluctuant dans le dictionnaire de Michaelis et Passy

	<i>traire</i>	<i>croire</i>	<i>fuir</i>	<i>rire</i>	<i>bouillir</i>
sg	tɾɛ	kɾwa	fɥi	ɾi	bu
1pl	tɾɛjɔ̃	kɾwajɔ̃	fɥijɔ̃	ɾiɔ̃	bujɔ̃
2pl	tɾɛje	kɾwaje	fɥije	ɾie	buje
3pl	tɾɛj	kɾwaj	fɥij	ɾi	buj

Tableau 3b. Verbes en *-r*, *-re*, *-ir* avec yod fluctuant dans le dictionnaire de Michaelis et Passy

D'un autre côté, cet usage est innovateur par rapport à l'évolution attendue dans la région parisienne. En effet, comme il apparaît dans les tableaux 3a et 3b, il connaît des yods finals à la 3pl du présent de l'indicatif (ainsi qu'aux formes fortes du subjonctif) de nombreux verbes qui ne les ont pas au singulier de l'indicatif.

Les verbes dont l'infinitif se termine par *-ayer* et *-oyer* n'ont pas tous la même conjugaison. Seuls les verbes BAYER, EFFRAYER, ESSAYER, ÉTAYER et RAYER se conjuguent comme le verbe PAYER du tableau 3a, les autres ont un yod fixe utilisé à toutes les personnes: BALAYER, DÉLAYER, ÉGAYER, etc. De la même manière, seuls ABOYER, CHOYER, EMPLOYER, ENVOYER, NOYER, REMPLOYER et RENVOYER se conjuguent comme EMPLOYER, les autres ayant un yod fixe: APITOYER, ATERMOYER, BROYER, CHARROYER, NETTOYER, OCTROYER, PLOYER, etc.¹² La présentation matérielle du dictionnaire ne permet pas de relever la variabilité dans l'usage des yods fluctuants. Les auteurs ne précisent les formes fortes du singulier de l'indicatif que lorsqu'elles sont différentes de celles de la 3pl. Pour PAYER, par exemple, l'article lexical se lit: « **pɛ** *ind. prés. sg. d.* **pɛj** [dont la graphie est, pour] 3sg & 1sg *paie* ou *paye* [et

¹² On doit admettre que les verbes préfixés, MÉCROIRE, PRÉVOIR, REVOIR, SURSEOIR, ou DISTRAIRE, EXTRAIRE se conjuguent comme les simples CROIRE, VOIR, ASSEOIR et TRAIRE auxquels les auteurs renvoient tacitement.

pour] 2sg *paies* ou *payes* ». Les autres formes sont à dériver du radical, dont l'article lexical est: « **pɛ(ɔ)j** [peje ou peje] v. pay- ». Une variante de prononciation *je paye* [pej] est néanmoins implicite dans le schéma du second article lexical (variante appartenant dans certains cas à l'usage spécifique de Passy, comme il est précisé dans les pages consacrées à l'interprétation des variantes, p. 315).¹³

Contrairement aux usages de la région lyonnaise (tels qu'ils apparaissent dans le travail de Benguerel), la présence d'un yod servant à distinguer les formes du singulier de celles de la 3pl au présent de l'indicatif, ainsi que les formes du singulier de l'indicatif de celles du subjonctif, s'observe autant avec des verbes dont l'infinitif se termine par *-er* qu'avec les autres. L'évolution historique qui a conduit à cette distribution ne peut être qu'analogique.

2.4 Le témoignage de Damourette et Pichon au début du XX^e siècle

On ne trouve plus tard que quelques témoignages isolés sur les usages parisiens spontanés. Bauche (1920: 37, 115–116, 131–132) fait quelques observations éparées dans la langue populaire, notant la généralisation du yod fluctuant à l'ensemble des formes fortes du présent des verbes ENVOYER, NETTOYER et NOYER, et l'existence d'une opposition entre les formes du singulier et celles de la 3pl pour les verbes ASSEOIR (*il s'assoit* [aswa] ~ *ils s'assoient* [aswaj]) et CROIRE (*il croit* [krwa] ~ *ils croient* [krwaj]), ainsi que probablement pour le verbe FUIR (l'auteur note seulement le subjonctif *que je fuye*, mais il est possible que cette forme s'observe aussi à la 3pl de l'indicatif pour les mêmes locuteurs). Bien que l'auteur oppose ces usages à ceux de la norme du bon parler, rien ne permet de dire qu'on ne les retrouve pas dans le parler spontané d'autres classes sociales.

Damourette et Pichon (1930; 95–96 § 849) notent seulement une distinction entre l'indicatif et le subjonctif dans le parler de certains locuteurs (sous-entendu de « parlure optimale ») pour les verbes du type PAYER: indicatif (*je paie*, *tu paies*, *il paie*, *ils paient* [pɛ:] ∞ subjonctif (*que je paye*, *tu payes*, *il paye*, *ils payent* [pɛ:j]) et VOIR: indicatif [vwɑ:] ∞ subjonctif [vwɑ:] ~ [vwɑ:j]. Ils ajoutent « [c]ette distinction est tout à fait à recommander ». Des distinctions semblables s'observeraient pour les verbes du type CRIER et SCIER, mais seulement dans « le parler vulgaire »: indicatif (*je crie* [kri:], *je scie* [si:] ∞ subjonctif (*que je crie* [kri:j], *je scie* [si:j]). (Les auteurs ne semblent cependant pas disposer de données suffisantes pour exclure que le yod ne s'entend pas à la 3pl du présent de l'indicatif). Ils ajoutent que « [c]es prononciations différenciatives méritent d'être encouragées par les grammairiens ».

2.5 Les usages contemporains: verbes en *-er*, *-r* et *-re*

Il est difficile de déterminer précisément quels sont les usages contemporains en raison de l'absence d'enquête approfondie et du petit nombre des formes pertinentes produites spontanément dans la conversation¹⁴.

La double conjugaison pour les verbes du type PAYER donnée par les ouvrages descriptifs est probablement une fiction commode pour des usages individuels très

¹³ Dans les transcriptions phonétiques des ouvrages didactiques de Jean Passy et Rambeau (1926), des variantes sans yod sont parfois mentionnées à la 3pl dans les textes de style relevé: (*ils*) *voient* (*leur maman*) [vwɑ:j (vwɑ)] (p. 10, l. 6), *emploient* (*la maréchassée*) [ɑ̃plwa] (p. 90, l. 30), (*Les mondes*) *fuient* (*pareils à des graines vannées*) [fɥi] (p. 222, l. 26). On notera d'autre part que les auteurs n'hésitent cependant pas à proposer des rimes inexactes, mais conformes à l'usage noté dans le dictionnaire, comme (*le flot se*) *broie* [brwɑj] rimant avec (*vaisseaux de*) *proie* [prwɑ].

¹⁴ Le corpus de Denise François (1974: 671), par exemple, ne permet de relever que quatre formes pertinentes: (*tu*) *ris* [ʁi], (*on*) *rit* [ʁi], (*tu*) *payes* [pej], (*j'*)*appuie* [apɥi] — toutes du singulier.

variables (certains locuteurs utilisant le yod partout dans la conjugaison de certains verbes, comme BALAYER dans l'usage décrit par Passy). Il est probable aussi que certains locuteurs ont des conjugaisons relativement « mixtes », p. ex. (*j'*)*essaie* [esej] ou (*je*)*paie* [pej] avec un yod, mais (*j'*)*essaierai* [esere] ou (*je*)*paierai* [pere]. Ce modèle mixte est assez fréquent pour avoir pu entraîner des analogies du type (*je vous*)*conseillerais* [kõseεε] (que j'ai observées à Montréal).

Les formes avec un yod final pour la 3pl et les formes fortes du subjonctif comme les décrivent Michaelis et Passy semblent toujours fréquentes de nos jours dans les usages spontanés non surveillés pour certains des verbes du type EFFRAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE et ENNUYER/FUIR¹⁵. Ces usages sont rapportés par Le Goffic (1997: 44, 59–60, 69, 71, 96, 126), le plus souvent sous la rubrique de « formes déviantes » pour les verbes ASSEOIR, CROIRE, VOIR et ceux qui se terminent en -AYER (sous PAYER) et -OYER (sous EMPLOYER et ENVOYER)¹⁶. Il est fort probable que cet usage se soit aussi étendu aux verbes RIRE/SOURIRE, comme dans l'usage décrit par Martinet, ainsi qu'aux verbes du type CRIER: (*il*)*crie* [kri], (*il*)*rit* [ri] ∞ (*ils*)*crient* [krij], (*ils*)*rient* [rij], (*qu'il*)*crie* [krij], (*qu'il*)*rie* [rij], comme je le notais antérieurement dans mon propre usage (Morin 1971: 156 [1979: 95]) et dans celui de ma famille maternelle (milieu maraîcher, près de Saint-Germain-en-Laye, dans une région alors rurale, proche — incidemment — de la résidence familiale des Passy).

Mes observations directes pour le français de la région parisienne (en dehors de ma famille) sont très réduites. Mes données pour le français du Québec sont beaucoup plus riches et montrent qu'un certain nombre de ces verbes (en particulier OUBLIER, DÉCRIER et VOIR) admettent une terminaison [j] à la 3pl du présent de l'indicatif et aux formes fortes du subjonctif, mais non à la 3sg du présent de l'indicatif (ou alors, avec une fréquence moins élevée que pour les précédentes).

2.6 Les usages contemporains: verbe en *-ir* (*bouillir*)

Le verbe BOUILLIR est le dernier survivant d'une série de verbes ayant un yod fluctuant issu d'un [ʎ] palatal, qui comprenait les verbes CUEILLIR (et les dérivés AC-, RECUEILLIR), FAILLIR (et DÉFAILLIR), SAILLIR (et les dérivés AS-, TRESSAILLIR), et qui s'est stabilisé dans la conjugaison de ces derniers: (*il*)*queut* [encore au XVI^e siècle] > (*il*)*cueille*, (*il*)*défaut* > (*il*)*défaille*, quand ils se sont pas simplement devenus défectifs (la norme donne par exemple (*elle*)*faut* > (*elle*)*faillit*, mais de nombreux tiroirs du verbe FAILLIR sont en fait inusités dans l'usage ordinaire).

Nous avons vu que les descriptions du français oralisé et les descriptions morphophonologiques qui s'en inspirent considèrent que le verbe BOUILLIR a conservé sa conjugaison ancienne (apparaissant dans le tableau 2b), qui serait aussi régulière que celle de DORMIR. Les usages spontanés sont cependant moins simples. Certains locuteurs rapprochent sa conjugaison de celle de RIRE dans la norme, faisant appel au radical court à la 3pl du présent de l'indicatif, aux formes fortes du subjonctif et aux formes du futur-conditionnel: *il faut que l'eau boue* [bu], *quand l'eau boura* [bura]; d'autres généralisent

¹⁵ Ce yod est parfois concurrencé par [v], fréquemment pour le verbe CROIRE: (*ils*)*croi[v]ent* [krwaw], plus rarement pour S'ASSEOIR: (*ils s'*)*assoiv]ent* [aswav], VOIR: (*ils*)*voiv]ent* [vwaw], ÊTRE: (*qu'ils*)*soiv]ent* [swaw] (Cf. Damourette et Pichon (1911–1930: §847, p. 86; §849, p.p 102, 104, Morin 1987: 69 — la forme analogique de CROIRE est assez fréquente pour être notée dans le manuel de Le Goffic 1997: 60).

¹⁶ Dubois (1967: 74) mentionne que « les formes marquées... *ils essuyent* [esuj], *ils nettoient* [netwaj], *ils extraient* [ekstrej], etc. ne sont pas rares en langue parlée, même si elles sont considérées comme fautives ». Il ne précise pas, cependant, si ces formes sont surtout fréquentes à la 3pl comme ses exemples semblent le suggérer.

le radical long à toutes les formes fortes: *pendant que l'eau bouille* [buj]; enfin pour beaucoup, le verbe est défectif pour tous les tiroirs où la norme requiert les formes fortes longues [buj] (cf. Le Goffic 1997: 47–48).

2.7 Le statut du yod fluctuant en français

Il ne fait aucun doute que dans de nombreuses variétés de français, le yod fluctuant que l'on observe dans la conjugaison des verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR et CRIER/RIRE ne peut raisonnablement être considéré comme une simple consonne épenthétique. Il existe peut-être des usages conformes à la norme du français oralisé, telle qu'elle apparaît dans les tableaux 2a et 2b (mais il est difficile de savoir, car on ne peut se fier au jugement introspectif des témoins pour décider¹⁷). Même limitée à ces usages, l'analyse épenthétique serait inappropriée. Elle le serait pour les nombreux locuteurs qui ne connaissent pas d'opposition phonologique entre [e] et [ɛ], mais qui distinguent néanmoins les paradigmes de EXTRAIRE et de CRÉER. Elle est *ad hoc* pour les autres, car elle ne s'observe pas en dehors des formes verbales qu'elle est censée expliquer. Elle est également inappropriée pour les usages anciens qui opposent les verbes du type ENNUYER/FUIR, avec un yod devant les désinences à initiale vocalique, à ceux du type CRIER/RIRE où ce yod n'apparaît pas.

Dans de nombreux usages modernes, le yod s'observe plus ou moins fréquemment à la finale des formes fortes. La norme entérine un usage variable pour *toutes* les formes fortes de *tous* les verbes dont l'infinitif se termine par *-ayer*, et l'exclut pour les autres. Les usages réels sont plus complexes comme nous avons vu. En particulier, dans l'usage parisien décrit par Passy, dans les usages modernes discutés par Morin (1971, 1987: 30–32) et dans les usages « déviants » modernes décrits par Le Goffic (1997), le yod fluctuant des paradigmes des tableaux 3a et 3b a la même distribution que le [m] fluctuant de DORMIR dans le tableau 1 et que le yod fluctuant de BOUILLIR dans le tableau 2b. Dans une analyse morphophonologique, le yod fluctuant de ces paradigmes serait donc une consonne latente, comme l'observent Morin (1987: 30–32) et Le Goffic¹⁸:

... *ils* [ãplwaj] (et de même au subjonctif), par extension du thème [ãplwaj], le [j] étant traité comme une consonne du radical tronquée au singulier du présent. Le Goffic (1997: 69)

On mentionnera aussi l'extension épisodique du [j] comme marque de subjonctif de l'auxiliaire ALLER du futur périphrastique, probablement limitée à quelques constructions impersonnelles (et qui n'a pas encore été relevée dans d'autres études, à ma connaissance) dans des constructions du type *j'ai bien peur qu'il (ne) [vaj] falloir lui annoncer cette*

¹⁷ De nombreux témoins m'ont assuré ne jamais produire certaines formes verbales que j'avais notées plusieurs fois dans leur usage spontané.

¹⁸ Le Goffic (1997: 96) présente la même analyse, avec troncation du yod final au singulier du présent de PAYER dans certains usages (qu'il ne considère pas « déviants » dans ce cas). Je soulignais dans des termes semblables l'alignement des paradigmes des verbes avec yod fluctuant sur ceux des verbes avec d'autres consonnes fluctuantes comme DORMIR et ÉCRIRE dans les usages populaires de la région parisienne et du Québec (Morin 1987: 30–32). Ceci a cependant échappé à El Fenne (1994: 197) qui renvoie explicitement à ma discussion (lire cependant « Morin 1987: 31 », pour « Morin 1978: 31 »), mais qui, étrangement, affirme: « La glide /j/ n'est jamais réalisée à la 3pl Ind prés ». Paradis et El Fenne (1995: 199n24) affirment à leur tour: « Verbs like *nettoyer* 'to clean', whose 3sg. is *nettoie* [netwa] but 1pl. is *nettoyons* [netwajɔ̃] in the Present Indicative, are not analyzed as FC [= consonne latente] stems since their 3pl. always end with a vowel (e.g. *ils nettoient* [netwa], not [netwaj]), except in some (Quebec French) dialects, where the whole paradigm contains a j (i.e. *je nettoie* [netwaj], *tu nettoies* [netwaj], etc.) ». On peut supposer que leurs conclusions auraient été radicalement différentes si elles avaient vraiment tenu compte des données disponibles sur les divers usages du français.

nouvelle. Cet usage pourrait résulter du ‘recyclage’ de la forme ancienne [vaj] du subjonctif de VALOIR, remplacée par [val] dans les usages populaires (ainsi que dans la norme pour PRÉVALOIR) et d’un croisement avec le subjonctif régulier *aille* [aj] de aller (difficilement utilisable dans ce contexte, cependant). Quoiqu’il en soit de son origine, le [j] fluctuant de l’auxiliaire ALLER s’inscrit dans la même dynamique générale des alternances examinées ici.

La distribution des yods fluctuants s’aligne donc sur celle des autres consonnes latentes de la flexion verbale.

3. L’organisation de la flexion

L’observation respectueuse des données exige donc de revoir les analyses qui admettaient un peu trop rapidement que le yod fluctuant dans la conjugaison des verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR et CRIER/RIRE est une simple consonne épenthétique. Cela peut mener à des réaménagements plus ou moins complexes des diverses solutions morphophonologiques formelles, sans néanmoins remettre en question ce genre d’analyses — qui sont en effet assez souples pour accommoder les distributions les plus diverses.

C’est pour cette raison que de nombreuses analyses ne se contentent pas de dire, le cas échéant, qu’elles sont descriptivement supérieures aux précédentes (p. ex., « the system we propose results in a considerable simplification of [the description of the] French verbal inflection », Paradis et El Fenne 1995: 169), mais qu’elles reflètent mieux l’organisation de la flexion dans le lexique mental des locuteurs: la validité des hypothèses sur l’organisation de la flexion se manifestant par les explications qu’elle permet de faire sur le comportement des locuteurs, leurs hésitations, leurs innovations, et — par agrégation sociale de ces actes individuels — sur le changement historique.

Ainsi, pour nous limiter au problème des yods fluctuants, Martinet (1958 [1969: 102]) semble dire que son modèle *explique* le développement du yod fluctuant qui apparaît à un moment donné dans le paradigme de RIRE et SOURIRE. Dans ce modèle, les verbes construits sur un radical unique ont normalement « la désinence /-e/ à l’infinitif et au participe passé ». Ne faisaient « exception à cette règle que [...] quelques verbes à thème [= radical] en voyelle dont l’infinitif est en /-r/ et dont le participe passé non fléchi est identique au thème nu [...] comme INCLURE, EXCLURE, FRIRE [...], RIRE et SOURIRE ». Inversement, les verbes ayant un suffixe infinitif /-r/ attaché à un radical se terminant par une voyelle ont le plus souvent un second radical à finale consonantique. « L’incertitude sur ce qu’était ce deuxième radical dans le cas de FRIRE a dû contribuer à limiter l’emploi de ce verbe aux temps et aux personnes où l’on attend le thème court /fri-/ »; ce qui expliquerait pourquoi ce verbe est défectif (cf. cependant Morin 1995). Pour RIRE et SOURIRE, par contre, de nouveaux radicaux à finale consonantique se sont ajoutés, /rij-/ et /surij-/, qui se conforment ainsi mieux aux régularités phonologiques inter- et intra-paradigmatiques. Rien de tout ceci n’est cependant très convaincant; cette explication ferait attendre l’unicité du radical des verbes dont l’infinitif est en /-e/, comme APPUYER et PRIER. Le même changement s’y est cependant produit, mais pour des raisons différentes: « on passe automatiquement de /apyi/ à /apyijõ/, de /pri/ à /prijõ/ parce que [i], devant voyelle suivante, dégage régulièrement un [j] qui élimine l’hiatus. Le conditionnement est ici phonique et purement synchronique » (Martinet 1958 [1969: 103]). L’auteur n’explique malheureusement pas pourquoi il fait ces distinctions. On retiendra cependant le rôle qu’il attache aux affinités phonologiques dans l’organisation de la flexion.

Paradis et El Fenne semblent aussi faire intervenir la dimension cognitive dans leur analyse:

[t]he system we propose [...] makes important new predictions concerning the selection of Infinitive suffixes in relation to the nature of a stem-final consonant (floating/non-floating). We show that these predictions are confirmed¹⁹ by the results of production tests, administered by El Fenne (1994), which clearly indicate that the floating consonant system we propose reflects the competence of French speakers. Paradis et El Fenne (1995: 169)

Un des résultats importants de leur analyse serait qu'elle permettrait d'expliquer pourquoi les locuteurs peuvent le plus souvent « prédire » le suffixe d'infinitif d'un verbe à partir de la représentation phonologique attribué à son radical:

[V]erbs with a final FC [= consonne latente] never select the suffix *-er*, the most productive Infinitive suffix (11,294 verbs). [...] Conversely, the presence of a PC [= consonne non latente] at the end of a verb indicates to the speaker that the suffix *-er* will have to be selected, except in 30 verbs in *-ir* such as *cueillir* 'to pick up' (only 0.3% of the verbs) where the final consonant is a permanent one. [...] In other words, if the stem ends with a PC other than *r* or *j*, the speaker may correctly predict that the suffix will be *-er*. Paradis et El Fenne (1995: 199–200)

Comme ce travail l'a montré, la première partie de cette conclusion est fautive, au sens strict, pour un certain nombre de locuteurs de français dont le yod fluctuant dans la conjugaison des verbes NOYER, ENNUYER ou CRIER se comporte de la même manière que le [m] fluctuant de DORMIR. La seconde — voulant que les verbes construits sur un radical unique ont nécessairement un infinitif en *-er*, sauf si ce radical se termine par [r] ou [j] — l'est aussi, trivialement, pour ces locuteurs qui connaissent des infinitifs sans affixe qui se terminent par une consonne autre que [r] ou [j]. Le plus connu est le verbe atypique FICHE sans marqueur explicite d'infinitif, comme dans *tu vas me fiche la paix!* On a vu récemment apparaître dans la langue des cités une nouvelle série de verbes sans marque d'infinitif, ni de participe passé, qui sont également problématiques: p. ex., MARAVE 'frapper', BICRAVE 'vendre', FÈCHE 'chauffer', TÈJE 'jeter', DOPE 'puer', etc. (cf. Seguin et Teillard 1996, Goudailler 1997, qui relèvent une cinquantaine de ces verbes); ces verbes sont invariables et ne connaissent que des formes de l'infinitif, du participe passé, de 1sg/2sg/3sg/3pl du présent de l'indicatif et du subjonctif et de 2sg l'impératif, comme dans *il s'est fait tète, je l'ai tète, pourquoi il(s) la tète(nt)?, tu veux que je la tète?, tète-le!*

Au delà de ces simples observations empiriques, dont on pourrait probablement tenir compte dans une reformulation plus prudente des « prédictions », il est important d'examiner la nature des prédictions que le sujet parlant serait amené à faire.

Dans son usage épistémologique normal, le terme *prédire* s'applique à des événements qui n'ont pas encore été observés ou qui n'étaient pas déjà observables au moment où la prédiction aurait pu être formulée. Ainsi les modèles défendus par Martinet (1969), Kilani-Schoch et Dressler (2002), et bien d'autres, prédisent que si un locuteur du français décidait de créer un verbe par conversion dénominale, alors ce verbe appartiendrait à la conjugaison productive (infinitif en *-er*, participe passé en *-é*, consonne

¹⁹ Il est important de souligner, cependant, que les résultats de ces tests de production — quelle que soit leur interprétation — ne peuvent confirmer quelque « prédiction » que ce soit sur la sélection du suffixe de l'infinitif. Dans les deux tests, on demandait aux sujets de produire de nouvelles formes verbales d'un verbe fictif après qu'ils aient entendus certaines des formes imaginées par l'expérimentateur. Les formes présentées aux sujets comprenaient *toujours* la forme de l'infinitif. Par exemple dans le premier test, on a « demandé à chacun des sujets de dériver oralement toutes les formes fléchies du présent de chaque logatome [= verbe fictif] à partir des trois formes suivantes: la forme infinitive (ex.: *vanître*) et les formes (ex.: /vani/, /vanis/), que [l'expérimentateur] lui indiqu[ait] oralement. Ensuite, nous leur avons demandé de dériver la 1pl du futur à partir de l'infinitif » (El Fenne 1994: 165–166). On n'a jamais demandé aux sujets de « prédire » de formes à l'infinitif.

finale du radical stable, etc.). Ces modèles prédisent, par exemple, que le verbe dénominal formé à partir du nom *far* ‘cire à ski’ (prononcé [far] ou [fart]) emprunté au norvégien aurait pu être du type FARER (inf. [fare], 3sg/3pl [far]) ou FARTER (infinitif [farte], 3sg/3pl [fart]), mais qu’il était hautement improbable qu’un des types FARIR (inf. [farir], 3sg/3pl [far]), FARTRE (inf. [fartr], 3sg [far], 3pl [fart]) ou FARTIR (inf. [fartir], 3sg [far], 3pl [fart]) ait été produit.

Les « prédictions » mentionnées par les deux auteures, au contraire, sont totalement neutres et autorisent également chacun des cinq types FARER, FARIR, FARTER, FARTRE et FARTIR. Les termes « prédire » et « prévisible », dans l’usage qu’elles en font, ne se comprennent qu’à l’intérieur d’une démarche de sous-spécification des représentations dans un modèle lexical de la flexion, et pourraient respectivement se traduire dans la langue ordinaire par « retrouver à l’aide de règles » et « restituable à l’aide de règles », sans nécessairement renvoyer à des prédictions (au sens habituel) sur des comportements *innovateurs* des locuteurs.

Pourrait-on cependant hasarder des prédictions (au sens habituel) fondées sur la généralisation exploitée par les deux auteures dans leur analyse, à savoir que les locuteurs associent plus volontiers le suffixe d’infinitif *-er* aux verbes dont les paradigmes sont construits à partir d’un seul radical et un suffixe différent aux verbes dont les paradigmes sont construits à partir de plusieurs radicaux? (Rappelons qu’il ne s’agit pas des « prédictions » proposées par ces deux chercheuses.)

Pour le français standard, on s’attendrait à ce que le suffixe *-er* s’étende aux verbes comme COURIR, CUEILLIR, COUVRIR, OFFRIR ayant un radical fixe. Parallèlement, on s’attendrait à ce que dans les usages décrits plus tôt, le suffixe *-er* les verbes NOYER, ENNUYER et CRIER soit remplacé par un autre, probablement par *-re* sur le modèle de CROIRE, FUIR et RIRE. Aucun véritable changement dans cette direction n’a cependant été relevé; j’ai néanmoins observé un lapsus *elle va s’ennuire* [sãŋqir], (immédiatement corrigé sans pause en *s’ennuyer*). Dans un grand nombre de dialectes, par contre, CUEILLIR est passé à la conjugaison productive (avec un infinitif [kœje, kije], cf. ALF, carte 365); ce changement pourrait cependant avoir d’autres sources.

Inversement, on ne s’attendrait pas à ce que des verbes de la conjugaison productive développent des consonnes fluctuantes. Ce cas, cependant, est bien attesté. Ainsi dans le français du Québec, les verbes usuels dont le radical se termine par une voyelle ont développé un nouveau radical (si l’on se place dans une perspective morphématique traditionnelle) en y ajoutant la consonne [s] ou [z], p. ex., SCIER (*ils sci[z]ent* [siz]), PUER (*ils pu[z]ent* [pyz]), ou JOUER (*ils jou[z]ent* [ʒuz]), qui ne s’observe typiquement qu’à la 3pl du présent de l’indicatif et aux formes fortes du présent du subjonctif (cf. Morin 1987: 66–68; 1998).

On s’attendrait aussi à ce que dans les dialectes normands — où les suffixes de l’infinitif correspondant à *-er* et *-oir* de la langue standard ont fini par se confondre (le plus souvent sous la forme [-e]) — les verbes correspondant à FALLOIR, POUVOIR, SAVOIR, VALOIR, VOULOIR, dont les infinitifs sont devenus [fale, puve, save, vale, vule] dans le normand de Jersey, par exemple, aient eu tendance à adopter la conjugaison productive avec radical unique, conformément au modèle des autres verbes ayant un infinitif en [-e]; il n’en n’est rien (cf. Le Maistre 1966: xxx–xxxiii).

4. Conclusion

Les analyses morphophonologiques de la flexion verbale française se fondent le plus souvent sur les formes phonétiques idéalisées de la norme de « l’écrit oralisé » du français standard — qu’on retrouve dans les manuels à l’intention des étrangers ou que

l'on peut induire de *l'orthographe* des manuels normatifs issus de la tradition plus que centenaire des frères Bescherelle et destinés au grand public (nonobstant l'impression de rigueur scientifique que donne parfois la référence à un corpus de « 11 294 verb[e]s »). Ces analyses admettent relativement souvent que le yod fluctuant des verbes du type PAYER 2/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR et CRIER/RIRE s'analyse comme une consonne épenthétique venant briser les suites de deux voyelles produites par l'ajout de désinences à initiale vocalique.

Nous avons vu que même pour la norme du français oralisé, cette analyse peut être relativement problématique, selon la nature du conditionnement phonologique autorisé dans chacun des modèles morphophonologiques, puisque l'épenthèse se produit après les voyelles [i, ε, a], mais non après [e] comme dans la conjugaison de CRÉER. On comprend mal que ces modèles n'aient jamais précisé comment ils rendraient compte des usages dans les variétés régionales du français standard qui ne font pas de distinction phonologique entre [ε] et [e], sans que l'organisation générale de la flexion verbale n'y soit différente.

L'observation attentive des données permet de voir que dans certains usages, ces yods fluctuants ont des distributions semblables à celles des autres consonnes fluctuantes de la flexion verbale, comme le [m] fluctuant de DORMIR ou le [v] fluctuant de ÉCRIRE, auxquels on a souvent donné le statut de consonnes latentes, c'est-à-dire de consonnes qui peuvent ou non être activées en fonction de divers paramètres phonologiques ou morphologiques.

Comme l'observe Le Goffic (1997: 69, *cf. supra* note 7), il n'y a aucune raison de ne pas attribuer le même statut au yod fluctuant de la norme du français oralisé: les paramètres déclenchant l'apparition de la consonne latente varient selon les verbes (ainsi {v} est activé à l'infinitif et au futur-conditionnel de VIVRE et SUIVRE, mais non d'ÉCRIRE). Ils ont aussi beaucoup varié dans l'histoire (*cf.* Morin 2001). La non-activation de {j} à la 3pl et aux formes fortes du subjonctif de NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR dans le français oralisé (et de BOUILLIR, dans certains usages) n'a rien pour surprendre.

Si un verbe ne connaît pas de consonnes fluctuantes dans sa flexion, alors plus souvent qu'autrement il appartient à la classe morphologique des verbes ayant *-er* [-e] comme marque d'infinitif; et inversement s'il en connaît, il n'appartient généralement pas à cette classe. Si on admet un modèle lexical de la flexion des verbes avec des représentations autonomes des radicaux, il est souvent possible d'omettre les informations précisant le suffixe d'infinitif d'un verbe donné, puisqu'on peut facilement le retrouver à l'aide de règles, comme l'observaient encore récemment Paradis et El Fenne (1995). Rien ne permet cependant de croire que ce type de représentation reflète la compétence des locuteurs, comme le met bien en évidence l'évolution des yods fluctuants dans la flexion des verbes français.

Références

- ALF = Gilliéron et Edmont (1902–1910).
Benguerel, André-Pierre (1968). Generation of verbal forms in French. In André-Pierre Benguerel et Allan W. Grundstrom (édd.), *Studies in French Grammar and Phonology, SCRL Monographs 4*. Santa Barbara: Speech Communications Research Laboratory, 1–77.
Bescherelle, Henri-Honoré et Louis-Nicolas (1842). *Le véritable manuel des conjugaisons ou la science des conjugaisons à la portée de tout le monde*. Paris: Dépôt central des publications classiques. [2^e éd. 1843, 3^e éd. 1852, Paris: Bescherelle, 5^e éd. 1865, Paris: E. Dentu].

- Bescherelle, Henri-Honoré et Louis-Nicolas (1843). *Dictionnaire usuel de tous les verbes français*. Paris: Breteau et Pichery. [2^e éd. 1855, 3^e éd. 1858].
- Bescherelle, Henri-Honoré et Louis-Nicolas (1877). *Le véritable manuel des conjugaisons ou Dictionnaire des huit mille verbes*, 6^e éd. Paris: E. Dentu. [7^e éd. 1884].
- Bescherelle, Henri-Honoré (1860). *Petit manuel des conjugaisons. Dictionnaire des huit mille verbes usuels de la langue française*. Paris: P. Dupont. [1866. St-Germain: Toinon]
- Bescherelle, Henri-Honoré (1878). *Dictionnaire des huit mille verbes usuels de la langue française par ordre alphabétique de terminaison*. Paris: P. Dupont.
- Bescherelle, Louis-Nicolas (1860). *L'art de conjuguer ou simples modèles de conjugaison pour tous les verbes de la langue française*. Paris: Fourant.
- Bouix-Leeman, Danielle, Hélène Colonna-Cesari, Jean Dubois et Claude Sobotka-Kannas (1980). *Larousse de la conjugaison*. Paris: Larousse.
- Bybee, Joan L. (2001). *Phonology and language use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon (1927–1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: Éditions d'Artrey.
- Dubois, Jean (1967). *Grammaire structurale du français: le verbe*. Paris: Larousse.
- El Fenne, Fatimazohra (1994). *La flexion verbale en français: contraintes et stratégies de réparation dans le traitement des consonnes latentes*. Thèse de Ph.D. Québec: Université Laval.
- Félice, Théodore de (1950). *Éléments de grammaire morphologique*. Paris: Didier.
- Fouché, Pierre (1956). *Traité de prononciation française*. Paris: Klincksieck. [2^e éd. 1959.]
- Fouché, Pierre (1961). *Phonétique historique du français, les consonnes*. Paris: Klincksieck. [2^e éd. 1966.]
- Frei, Henri (1929). *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle*. Paris: Gauthner. [Reprint 1982. Genève: Slatkine.]
- Gertner, Michael (1973). *The morphology of the Modern French verb*. La Haye: Mouton.
- Gilliéron, Jules et Edmond Edmont (1902–1910). *Atlas linguistique de la France*. Paris: Champion.
- Goudailler, Jean-Pierre (1997). *Comment tu tchatches! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- Hall, Robert Anderson Jr. (1948). Structural sketches 1: French. *Supplement to Language. Language Monograph 24*.
- Isaac, Luc (1985). *Calcul de la flexion verbale en français contemporain*. Genève: Droz.
- Kilani-Schoch, Marianne et Wolfgang U. Dressler (2002). Affinités phonologiques dans l'organisation de la morphologie statique: l'exemple de la flexion verbale française? *Folia Linguistica* 36, 297–312.
- Lerond, Alain (1980). *Dictionnaire de la prononciation*. Paris: Larousse.
- Le Goffic, Pierre (1997). *Les formes conjuguées du verbe français oral et écrit*. Gap/Paris: Ophrys.
- Le Maistre, Frank (1966). *Dictionnaire jersiais-français*. Jersey: Don Balleine.
- Martinet, André (1958). De l'économie des formes du verbe en français parlé. In *Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer*. Berne: Francke, 309–326. [Repris dans Martinet (1969: 91–120).]
- Martinet, André (1965). De la morphonologie. *La Linguistique* 1, 16–31.
- Martinet, André (1969). *Le français sans fard*. Paris: PUF.
- Martinet, André (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier.

- Marty, F. (1971). Les formes du verbe en français parlé. In André Rigault (éd.), *La grammaire du français parlé*. Paris: Hachette.
- Michaelis, Hermann et Paul Passy (1897). *Dictionnaire phonétique de la langue française*. Hanover/Berlin: Charles Meyer. [2^e éd. 1914.]
- Morin, Yves Charles (1971). *Computer experiments in generative phonology: Low-level French phonology*. Ann Arbor, Mich.: Phonetics Laboratory, University of Michigan. [2^e éd. 1979, par Kenneth C. Hill.]
- Morin, Yves Charles (1987). Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes français. *ITL Review of Applied Linguistics* 77–78, 13–91.
- Morin, Yves Charles (1995). De l'acquisition de la morphologie: le cas des verbes morphologiquement défectifs du français. In Lucien Kupferman et Hava Bat-Zeev Shyldkrot (édd.), *Tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone*. Amsterdam: Benjamins, 295–310.
- Morin, Yves Charles (1998). La flexion du verbe français à l'oral: morphématique ou analogie? In Mireille Bilger, Karel Van den Eynde et Françoise Gadet (édd.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven/Paris: Peeters, 69–78.
- Morin, Yves Charles. 2000 [2001]. Le français de référence et les normes de prononciation. In Michel Francard, Geneviève Geron et Régine Wilmet (édd.), *Le français de référence: constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3–5 novembre 1999)*, vol. 1. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 26, 91–135.
- Morin, Yves Charles (2001). La troncation des radicaux verbaux en français depuis le moyen âge. In Patrick Bellier (éd.), *Études diachroniques. Recherches linguistiques de Vincennes* 30, 63–86.
- Paradis, Carole et Fatimazohra El Fenne (1995). French verbal inflection revisited: constraints, repairs and floating consonants. *Lingua* 95, 169–204.
- Passy, Jean et A. Rambeau (1926). *Chrestomathie française: morceaux choisis de prose et de poésie avec prononciation figurée à l'usage des étrangers*, 5^e éd. révisée par Paul Passy. London: Harrap.
- Pouradier Duteil, Françoise (1997). *Le verbe français en conjugaison orale*. Frankfurt: Peter Lang.
- Schane, Sanford (1968). *French phonology and morphology*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Sctrick, Robert et Éliane Armant (1986). *Encyclopédie de la conjugaison*. Paris: Garnier.
- Seguin, Boris et Frédéric Teillard (1996). *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*. Paris: Calmann-Lévy.
- Swiggers, Pierre et Karel Van den Eynde (1987). La morphologie du verbe français. *ITL Review of Applied Linguistics* 77–78, 151–251.
- Trager, George (1944). The verb morphology of spoken French. *Language* 20, 131–141.
- Trager, George (1955). French morphology: verb inflection. *Language* 31, 511–529.
- Tranel, Bernard (1987). *The sounds of French, an introduction*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van den Eynde, Karel et Claire Blanche-Benveniste (1970). Essai d'analyse de la morphologie du verbe français. *Orbis* 19, 404–429.
- Warnant, Léon (1962). *Dictionnaire de la prononciation française*. Gembloux: Duculot. [2^e éd. revue et corrigée 1964; 3^e éd. revue et corrigée 1968.]
- Warnant, Léon (1987). *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Gembloux: Duculot [4^e éd. du précédent].